

A



Résidence KELLER

Ile de La Réunion Saint-Denis
TECHNOPOLE



Parc de stationnement



Le présent document exprime la figure et les dispositions générale de l'appartement. Des modifications ou des aménagements de détails, nécessités par de des raisons techniques ou administratives, pourront être apportées aux plans tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les retombées, soffites, faux plafonds et canalisations... ne sont pas figurés.